

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département
MARNE

Nombre de Membres		
Afférent au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris Part à la Délibération
27	27	27

Date de la Convocation
20 mars 2026

Date d’Affichage
20 mars 2026

Objet de la délibération

No 2026-100321
Affaires générales

**Désignation des délégués au
syndicat intercommunal d’énergies
de La Marne**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE M O N T M I R A I L**

Séance 26 mars 2026

Le vingt-six mars deux mille vingt-six à dix-neuf heures, le conseil municipal de la Ville de Montmirail s’est réuni entre nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur Etienne Dhuicq, Maire.

Présents : Etienne Dhuicq, Romain Girardin, Valérie Jacquinot, Philippe Chevriot, Brigitte Lagrue, Pascal Poisson, Monique Morel, Marie-Claude Himmesoete, Mohamed Benahmed, Alain Guenon, Juan Garcia, Claudette Bouché, Stéphane Paquet, Catherine Collas, Christine Guimarey, Karine Bocquet, Ludivine Rivard, Benjamin Lepage, Magali Chaumelle, Floriane Crapart, Hervé Triolet, Claire Gyors, Tristan Ruiz, Jean-Pierre Schang, Sandrine Payet-Vignot, Enzo Jobert

Absent excusé : Romain Richomme pouvoir à Mohamed Benahamed

Secrétaire de séance : Tristan Ruiz

La ville de Montmirail est représentée au syndicat intercommunal d’énergies de La Marne par trois membres titulaires et trois membres suppléants, en tant que commune de plus de 3500 habitants.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal désigne les délégués suivants au syndicat intercommunal d’énergies de La Marne à la majorité (3 voix contre Jean-Pierre Schang, Sandrine Payet-Vignot, Enzo Joberty)

Titulaires

suppléants

Romain Girardin
Juan Garcia
Benjamin Lepage

Alain Guénon
Romain Richomme
Mohamed Benahmed

Pour extrait conforme,
Le 26 mars 2026

Etienne DHUICQ

Le Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

051-215103557-20260326-2026100321-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/04/2026
Publication : 01/04/2026

par le maire